

**Deuxième Journée de Dialogue sur l'Examen Périodique Universel  
sur les recommandation relatives aux droits des femmes au Sénégal  
Organisée par le réseau Equitas/Sénégal**

**Rapport**

**Décembre 2012**

Le jeudi 20 décembre s'est tenue au Centre d'Information des Nations Unies à Dakar, la deuxième journée de dialogue sur l'EPU. Cette journée qui fait suite à celle organisée le 14 août 2012, a vu la participation de 13 organisations de la société civile, du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies et du Comité Sénégalais des Droits de l'Homme.

L'atelier a démarré avec le mot de bienvenue de Monsieur Frédéric Philippe DIOUF, Président du Réseau Equitas – Sénégal. Tout d'abord il a tenu à remercier les organisations et les Institutions présentes et a rappelé que lors de la première journée ces mêmes organisations avaient ensemble fait un état des lieux quant à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU relatives aux droits des femmes au Sénégal, émises lors de la première phase du processus, identifié des actions entreprises dans le cadre de la mise en œuvre, les défis auxquels elles étaient confrontées et les perspectives d'actions futures.

Pour le suivi de cette mise en œuvre des recommandations, cette deuxième journée devrait s'appuyer sur les acquis de la première. Elle a pour but de faire un état des lieux afin d'identifier des stratégies d'action pour une coordination et un partage d'information plus efficaces pour la mise en œuvre des recommandations de l'EPU, relatives aux droits des femmes. A cet effet, il a été demandé aux organisations présentes d'indiquer au cours des travaux les informations précises à savoir le nombre de personnes sensibilisées et les indications quantitatives et qualitatives relatives aux résultats obtenus pour la satisfaction des trois recommandations suivantes :

- Promouvoir l'égalité homme – femmes;
- Enrayer les violences faites aux femmes (mutilations génitales féminines, violences sexuelles et domestiques);
- Promouvoir la scolarité et le maintien à l'école des filles.

Le discours de bienvenue a été suivie par la présentation des participantes et participants.

## **I. Les travaux**

### **1.1 Présentation des activités menées dans le cadre du projet**

Cette présentation a été faite par Monsieur Frédéric Philippe Diouf. Tout d'abord il a présenté aux participants le rapport de la première journée de dialogue tenue le 14 août 2012. En résumé ce rapport a fait ressortir l'état des lieux de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU relatives aux droits des femmes au Sénégal émises lors de la première phase du processus. Également des actions à entreprendre dans le cadre de la

mise en œuvre avaient été identifiées. Ce rapport a aussi fait ressortir les défis auxquels ces recommandations étaient confrontées et les perspectives d'actions futures.

## **1.2 Présentation des activités réalisées**

Pour ce qui est des activités réalisées Monsieur Diouf a cité tour à tour :

- La troisième session sous régionale de formation aux droits humains(SRFDH) : cette session a eu lieu du 26 août au 07 septembre 2012 à Saly et a porté sur le thème de la participation citoyenne des femmes. Au cours de la session un travail important a été fait dans le cadre de l'EPU. Les participants et les participantes à cette session se sont beaucoup familiarisés avec le mécanisme de l'EPU grâce à l'expertise de Cynthia Gervais ,experte consultante de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Les participants et participantes ont également pu bénéficier d'outils dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations relatives aux droits des femmes.
- Activité collective : elle a eu lieu le 08 décembre 2012 à Guédiawaye dans la banlieue dakaroise et a porté sur le viol. Au cours de cette activité les participants et participantes du Sénégal à la dernière SRFDH ont fortement mobilisé les populations et les autorités autour du thème du viol des jeunes filles. Ce fut un fort moment de mobilisation sociale. Il faut noter la participation active des membres du réseau Equitas Sénégal. Au cours de cette activité beaucoup d'outils ont été développés.

Il a noté également que des évaluations de ces deux activités seront effectuées afin de connaître leur impact.

## **1.3 État des lieux des recommandations par le HCDH/BRAO**

Monsieur Bara FALL représentant le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme a fait une revue des actions qui ont été menées dans le cadre de l'assistance à l'État du Sénégal à mettre en œuvre les recommandations de l'EPU. Ainsi il dira que plusieurs rencontres et ateliers ont été organisés avec les autorités chargées de la mise en œuvre. Les résultats de ces différentes rencontres sont entrain d'être édités et seront publiés et mis à la disposition des organisations de la société civile.

Les participants ont beaucoup insisté sur le fait que la société civile n'a pas été impliquée et le représentant du HCDH a promis de rendre compte à sa structure.

## **1.4 Travaux de groupes**

Les participants et participantes se répartissent en trois groupes de travail et chaque groupe a travaillé sur une recommandation. Pour chaque recommandation, les participants et participantes ont travaillé sur :

- Les objectifs de leurs organisations respectives
- Les activités menées en identifiant le public cible, la période et la durée, le lieu et les partenariats
- Les résultats
- Les facteurs de succès
- Les leçons apprises

***Groupe 1 : le groupe 1 a travaillé sur la recommandation portant sur la promotion de l'égalité hommes-femmes.***

Les organisations qui ont travaillé sur cette recommandation avaient comme objectif d'apporter une contribution significative dans la promotion de l'égalité hommes/femmes. Ainsi pour y arriver, les membres du groupe ont fait part aux participants des activités effectivement réalisées par leurs organisations. Il s'agit :

- De la conduite de campagnes de sensibilisation et de plaidoyer pour une meilleure représentation des femmes dans les instances de prise de décision.
- Des activités de renforcement de capacités des acteurs et actrices par la formation et l'éducation des droits humains.
- La Participation à la rédaction du protocole pour l'égalité hommes/femmes.
- Production de documents à la conférence de CONFINTEA (**Sigle à préciser**)
- Rencontres avec les secrétaires généraux des parties politiques.

Ces activités ont visé les organisations de femmes, les médias, les leaders d'opinions, les parlementaires et les partis politiques. Elles se sont déroulées aussi bien au Sénégal qu'aux niveaux sous régional et régional par le plaidoyer au niveau de la CEDEAO et de l'Union Africaine.

Comme facteurs de succès les résultats suivants ont été cités :

- i. Pour la première fois au Sénégal les femmes représentent 43% du parlement. Egalement la loi sur la parité va permettre d'avoir lors des élections locales de 2014 un bon (entre 45 et 55%) pourcentage de femmes dans les communes, communautés rurales et conseils régionaux.
- ii. Le plaidoyer mené au niveau sous régional a permis l'examen du protocole au niveau de la CEDEAO et l'adoption de la charte des droits de la femme.
- iii. Mise en place des cellules genre dans les organisations de la société civile.

Comme leçon apprise les participants et participantes ont remarqué qu'au niveau de cette recommandation le Sénégal a beaucoup fait. Cependant ils se sont dit que beaucoup reste à faire surtout au niveau de la parité car des réticences ont été identifiées au niveau des partis politiques surtout dans la mise en place de la 12<sup>e</sup> législature. Il faut donc renforcer la sensibilisation pour les élections locales à venir.

## ***Groupe II : enrayer les violences faites aux femmes (mutilations génitales féminines, violences sexuelles et domestiques)***

L'objectif identifié par ce groupe est qu'il faut arriver à promouvoir la femme aux niveaux social, politique et économique afin d'éradiquer toutes les formes de violences faites aux femmes.

Pour y arriver, les organisations ont mené plusieurs campagnes de sensibilisation de sensibilisation à travers tout le Sénégal mais aussi renforcé les capacités des femmes et des jeunes filles. Leur cible principale constitue les femmes de tout âge.

Comme résultats les organisations ont identifié :

- La formation diplômante de plusieurs filles qui aboutit à l'insertion dans les milieux professionnels
- La résolution de cas qui devraient aboutir en justice

Comme facteur de succès ils ont relevé que le suivi et l'information sont constants mais aussi il y a des améliorations dans la sensibilisation et la prise en charge des cas.

Le Groupe a recommandé : Leçons apprises :

- D'étendre l'expérience des boutiques de droits de l'homme de l'ONDH sur tout le territoire national et aussi les centres d'accueil initié par la CONAFE qui accueillent, orientent les jeunes enfants victimes de violence ou de maltraitance
- Lutter contre les tabous
- Veiller à ce que les écoles ne s'éloignent pas des lieux de résidence des filles car l'on a constaté que certains camionneurs en profitent pour transporter des jeunes filles et les violer.

## ***Groupe III : Promouvoir la scolarité et le maintien à l'école des filles***

Le groupe de travail a identifié deux objectifs :

- Maintenir les filles à l'école au-delà du cycle fondamental
- Lutter contre les violences basées sur le genre en milieu scolaire

La célébration de la journée sur l'éducation des filles du 11 novembre 2012 à Dakar a été une activité phare. Cette célébration a ciblé les élèves, les enseignant(e)s, les parents d'élèves, les autorités et partenaires techniques et financiers.

Cette activité a été réalisée en partenariat avec le Cadre de Concertation pour les Initiatives en faveur de l'Education des Filles (CCIEF) et la Direction des Etudes, de la Planification et de la Réforme de l'Education (DEPRE).

Aujourd'hui la parité est plus qu'atteinte au niveau de l'École et la dimension genre est devenue une réalité au niveau de tout le système éducatif par la mise en place de points focaux genre dans les Inspections d'académie.

Comme facteurs de succès il a été cité :

- La forte collaboration des filles dans le cadre des activités menées au niveau des écoles ;
- L'institutionnalisation d'un concours scolaire sur le maintien des filles à l'école ; La forte adhésion des autorités ;
- La COSAPERRE a été reconnue parmi les organisations leaders en matière d'éducation relative à l'environnement pour le développement rural et est membre du groupe des acteurs du rapport pays pour la 55<sup>e</sup> session de la commission de la condition de la femme sur l'Education, la formation et le travail décent des filles et des femmes.

### Leçons apprises :

Les participants ont retenu qu'il faut nécessairement que le comité scientifique sur les violences basées sur le genre pour qu'on puisse prendre en compte la déperdition scolaire des garçons. Il a été remarqué dans beaucoup de cas que le travail des enfants affecte plus les garçons que les filles.

Le problème de l'état civil des enfants se pose lors de l'entrée à l'école. En 2012 dans la seule région de Dakar 400 enfants n'ont pas pu aller à l'école faute d'état civil. Dans le monde rural ce phénomène reste très préoccupant. Il faut donc une vaste campagne de sensibilisation envers les populations pour que les enfants soient déclarés à la naissance.

### 1.5 Remue-méninges

Ce remue-méninge a porté sur les stratégies d'action pour une coordination et un partage d'informations plus efficace. Il a été facilité par Madame Yacine Fall. Les participants et participantes après 20 minutes de réflexion indiquent chacun(e) sur deux feuilles de papier (vert et jaune) des actions de coordination pour la mise en œuvre des recommandations et des actions d'information pour la soumission des recommandations. Après présentation sur le tableau les actions suivantes par thème ont été identifiées

Actions de coordination	Actions d'information pour soumission
<ul style="list-style-type: none"><li>• Communication</li><li>• Partage – synergie d'actions</li><li>• Sensibilisation</li><li>• suivi</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Evaluer</li><li>• Légiférer</li><li>• Plaidoyer</li><li>• Contrôler</li></ul>

Après ce travers les participants et participantes se sont répartis en deux groupes.

Le groupe I qui devait travailler sur la coordination a repris les suggestions relatives à la sensibilisation et au suivi et le groupe II qui a travaillé sur les actions visant la soumission d'information a quant lui repris les actions de plaidoyer et de sensibilisation.

***i. Actions prioritaires pour la coordination entre la société civile, le Comité Sénégalais des Droits de l'Homme et le gouvernement***

Travail de sensibilisation :

- la mise en place d'une coalition des organisations de la société civile qui va travailler étroitement avec l'Etat et le Comité Sénégalais des Droits de l'Homme (CSDH),
- le renforcement des capacités des membres de la coalition sur les mécanismes de l'EPU en organisant des ateliers de formations mais aussi des conférences publiques, etc.
- la collecte de données fiables.

Travail de suivi

- Partager les informations à tous les niveaux (réseaux sociaux, medias, etc.).
- Amener l'Etat à prendre des mesures concrètes pour le suivi des recommandations.
- Faire un travail de lobbying.

Plan d'action

- De janvier à mars 2013 : Atelier de formation des membres du réseau
- De avril à juin 2013: Séminaire de renforcement de capacité
- De juillet à octobre 2013 : lobbying pour la prise en compte des recommandations des OSC dans le rapport de l'Etat

***ii. Suggestions prioritaires d'action visant la soumission d'informations***

<b>Objectifs</b>	<b>Activités</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Période</b>	<b>Partenaires</b>
Accès des femmes aux services et aux établissements de santé maternelle et infantile en particulier dans les zones rurales les plus reculées	Campagne de sensibilisation sur la santé	Leaders d'opinion d'OCB Gouvernement, services sociaux de base Secteur privé	Janvier février 2013	HCDH FNUAP ONUF CICR EQUITAS
Effectivité de l'application de la loi n°99.05 sur les MGF	Plaidoyer pour l'application effective de la loi	Leader d'opinion (politique et religieuse) Agents judiciaires de l'Etat, les agents de santé	Janvier février 2013	-Ministère de la santé, -Ministère de la femme -Ministère de la justice - OIF

En terme de besoins les participants et participantes ont identifié :

#### Besoins à court terme :

- Création d'une coalition des organisations de la société civiles (OSC) sur le mécanisme de l'EPU.
- Faire un état des lieux sur la mise en œuvre des recommandations.
- Formation pratique en lobbying et plaidoyer.
- Formation en technique de collecte de données.

#### Besoins à moyen terme :

- Formation en droits humains et sur les mécanismes onusiens
- Fundraising et partenariat

L'atelier a émis les recommandations suivantes :

##### i. A Equitas/Sénégal :

- Impulser la création de la coalition des OSC sur le mécanisme de l'EPU.
- Mener des activités de formation en EDH.

##### ii. Au Comité Sénégalais des Droits de l'Homme :

- Assurer la formation en technique de collecte de données

##### iii. Au Haut Commissariat aux Droits de l'Homme

- Accompagner et soutenir les OSC pour l'accès à la documentation et aux informations.

##### iv. A l'Etat :

- Associer la société civile dans la rédaction du rapport pays.
- Produire les rapports a mi parcours.

### **1.6 Evaluation**

A l'évaluation les participants ont salué l'initiative et exhorté le réseau à tout mettre en œuvre que les recommandations soient concrétisées. Cependant le retard dans le démarrage des travaux a été déploré mais aussi la non participation de la Direction des droits de l'homme.

L'initiative d'inviter la presse a été aussi saluée car cela va constituer un début de partenariat avec les médias pour une meilleure vulgarisation des activités du réseau et du mécanisme.